

Principes clés et bénéficiaires potentiels



La mise en oeuvre du Programme repose sur les principes suivants:

- Appropriation commune
- Partenariat
- Bénéfices communs
- Cofinancement
- Développement durable
- Egalité des chances, non-discrimination et respect des droits de l'homme
- Coordination avec d'autres initiatives nationales et locales
- Soutien à la gouvernance locale

Les bénéficiaires potentiels des subventions du Programme incluent entre autres:

- Les Ministères
- Les autorités nationales
- Les administrations publiques régionale et locale
- Les universités
- Les centres de recherche
- Les organisations représentant la société civile et les intérêts socio-professionnels
- Les ONG
- Les entreprises

Contacts

Autorité de Gestion Commune



REGIONE AUTONOMA DELLA SARDEGNA

Regione Autonoma della Sardegna
Via Bacaredda, 184
09127 Cagliari - Italie
+39 070.606.24.82
www.enpicbcmed.eu
enpi.med@regione.sardegna.it

Antenne pour la Méditerranée Occidentale - Valence

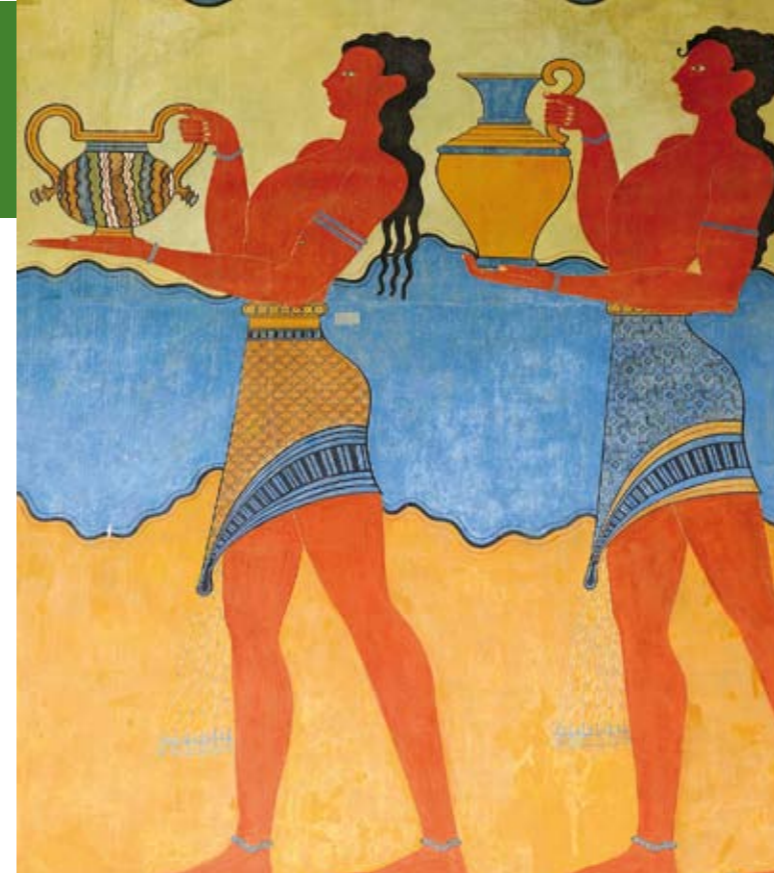


Generalitat Valenciana - Consellería de Justicia y Administraciones Públicas
C/ Cronista Carreres 11, 4º
46003 Valencia - Espagne
+34 96.192.26.31
enpicbcmed_valencia@gva.es

Antenne pour la Méditerranée Orientale - Aqaba



Aqaba Special Economic Zone Authority (Aseza)
P.O. Box 2565 - Aqaba 77110 - Jordanie
+962 320.393.34/5
CBC-Aqaba@aseza.jo



PROGRAMME IEVP CT MED

Ensemble pour la Méditerranée

Le Programme en bref

Le Programme IEVP CT Bassin Maritime Méditerranée 2007-2013 est une initiative multilatérale de Coopération Transfrontalière financée dans le cadre de l'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat (IEVP).

L'objectif du Programme est de contribuer à promouvoir un processus de coopération durable et harmonieuse au niveau du bassin méditerranéen en traitant les questions communes et en mettant en valeur son potentiel endogène.

Le Programme finance des projets de coopération sélectionnés par le biais d'appels à propositions. L'Autorité de Gestion Commune (AGC) est la Région Autonome de la Sardaigne (Italie). Les langues officielles du Programme sont l'anglais, l'arabe et le français.

Un premier appel à projets standards a été lancé en mai 2009 et près de 600 propositions ont été reçues. Les projets sélectionnés impliquent les 14 pays participants et abordent des thématiques telles que le développement urbain, la planification territoriale, le changement climatique, la gouvernance locale et le dialogue culturel.

Un appel à projets stratégiques, portant sur 6 thèmes, a été publié en mai 2011 tandis qu'un second appel à projets standards sera lancé avant la fin 2011.



Programme financé par l'UNION EUROPÉENNE



IEVP CTMED
LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE EN MÉDITERRANÉE



Zone de coopération

La zone de coopération du Programme comprend 76 régions appartenant à 14 pays et représentant 110 millions de personnes.

Pays Méditerranéens de l'UE	Pays Partenaires Méditerranéens
Chypre	Autorité palestinienne
Espagne	Egypte
France	Israël
Grèce	Jordanie
Italie	Liban
Malte	Syrie
Portugal	Tunisie

TERRITOIRES ÉLIGIBLES

Les régions de l'UE et celles des pays partenaires situées le long des côtes de la mer Méditerranée sont éligibles au Programme.

La liste complète des régions éligibles est consultable sur le site internet du Programme.

- Régions UE
- Régions des pays partenaires



Priorités

La stratégie du Programme est fondée sur 4 Priorités, déclinées en 10 Mesures.

- Promotion du développement socio-économique et renforcement des territoires**
- Promotion de la durabilité environnementale au niveau du bassin**
- Promotion de meilleures conditions de circulation des personnes, des marchandises et des capitaux***
- Promotion du dialogue culturel et de la gouvernance locale**

*La participation d'acteurs provenant des territoires éligibles de l'Égypte et de la Tunisie à des projets liés à la Priorité 3 n'est pas envisagée.

Budget

Près de **173.6 millions** d'euros sont alloués au Programme, provenant à la fois du Fonds Européen de Développement Régional et du Chapitre 4 du budget de l'UE - l'UE en tant que partenaire global.

Les subventions financent jusqu'à 90% du total des coûts éligibles des projets tandis que le solde restant (au moins 10%) doit être couvert par le Bénéficiaire et ses partenaires au titre du cofinancement au niveau des projets.

Projets

Le Programme finance deux types de projet.

1. Projets standards

Ils portent sur les 4 Priorités et 10 Mesures identifiées dans le Programme Opérationnel Conjoint. Ils diffèrent des projets stratégiques notamment en termes de budget, partenariat et procédure de sélection.

Budget	Minimum: € 500.000* Maximum: € 2.000.000
Partenariat	3 partenaires minimum représentant au moins 1 pays de l'UE et 1 pays partenaire

* Le seuil minimum des propositions de projet est réduit à 200.000 euros pour un maximum 50% des ressources allouées à la Priorité 4.

2. Projets stratégiques

Ils concernent des questions d'intérêt stratégique sélectionnées préalablement par le Comité de Suivi Conjoint en prenant en compte les principaux défis de la zone de coopération et les besoins des territoires éligibles.

Budget	Minimum: € 2 000 000 Maximum: € 5 000 000
Partenariat	4 partenaires minimum représentant au moins 1 pays de l'UE et 1 pays partenaire

Structures conjointes

Le Programme est géré par les structures conjointes suivantes:

Comité de Suivi Conjoint (CSC)

Le CSC, formé par les délégués de chaque pays participant, est l'organe de décision du Programme.

Autorité de Gestion Commune (AGC)

L'AGC est responsable de la gestion opérationnelle et financière du Programme.

Secrétariat Technique Conjoint (STC)

Composé de personnel international, le STC assiste l'AGC dans la gestion quotidienne du Programme, notamment en ce qui concerne la gestion des projets.

Deux Antennes

Situées respectivement à Valence (assurant également les fonctions de Bureau de Liaison avec le Programme Med financé dans le cadre de l'objectif de Coopération Territoriale Européenne) et Aqaba, elles assurent une proximité avec les bénéficiaires potentiels.

Comité de Sélection des Projets (CSP)

Constitué de 14 membres votants représentant 14 pays participants, le CSP est chargé de l'évaluation des projets.

